



PÔLE SUD-OUEST : UN CLIMAT DÉLÉTÈRE

Préalable Comité d'établissement du 29 septembre 2015

Les élus du CE FTV pôle Sud-ouest se réunissent aujourd'hui pour le dernier comité d'établissement avant les élections professionnelles dans un contexte particulièrement délétère.

Le fichage des salariés accroît le climat de défiance des salariés envers ceux qui dirigent l'entreprise à tous les niveaux hiérarchiques. La justice a ordonné à FTV de conserver les fiches dans l'attente de se prononcer sur le fond de cette atteinte à une liberté individuelle fondamentale. Une procédure initiée par les syndicats CFDT, SNJ et CGC, à laquelle le syndicat SUD a décidé de se joindre.

Ensemble, aujourd'hui, ces syndicats exigent de la direction qu'elle transmette leur fiche à chacun des salariés évalués et qu'elle rende public le résultat de l'enquête interne qu'elle a diligenté afin d'établir les responsabilités de ce scandale majeur.

C'est dans ce contexte de suspicion que le temps du bilan des pôles est venu : 4 ans après leur mise en place, la gouvernance par les pôles a montré ses effets dévastateurs. En 2010, partout où ils siégeaient, les élus CFDT, SNJ et SUD ont bataillé contre la direction pour contrer cette structure centralisatrice qui posait plus de questions qu'elle n'apportait de réponses rassurantes. Trop d'éléments troubles, pas de projet clair de développement : les élus SUD, SNJ et CFDT, avaient alors refusé d'accompagner la restructuration.

Ces quatre années nous ont malheureusement donné raison. Le bilan est sans appel : réduction des effectifs, perte d'autonomie des antennes, dilution des niveaux de responsabilité, casse des émissions régionales, fabrication à flux tendu dans des conditions de travail particulièrement dégradées. Avec une politique aussi destructrice, la direction arrive à casser l'esprit d'entreprise même pour les salariés les plus motivés.

Nous avons désormais une nouvelle présidence. Celle-ci veut-elle regagner la confiance des salariés ? Souhaite-t-elle construire dans un climat apaisé, ou va-t-elle achever le sale boulot démarré par ses prédécesseurs ?

Si l'état d'esprit de certaines équipes dirigeantes en place ne change pas, on peut craindre le pire. En témoigne l'avertissement infligé récemment à un journaliste de la rédaction de Toulouse qui s'est opposé aux décisions dangereuses d'un rédacteur en chef adjoint. Une procédure disciplinaire engagée sans même entendre les témoins, et malgré cela, la direction sanctionne.

Cet acte de management, partial et violent, montre que certains cadres ont une lecture très tendancieuse du rapport Vacquin qui appelle aux actes de management forts mais dans le respect et le dialogue. Force est de constater que la direction qui condamne notre collègue journaliste a une lecture tronquée et belliqueuse de ce rapport.

Ils condamnent l'attitude de certains managers prompts à la gâchette et peu enclins au dialogue que par ailleurs, dans leurs beaux discours, ils prétendent vouloir privilégier.

Dans les trois prochaines années du mandat qui vient, c'est bien contre cette nouvelle politique managériale qu'il faudra avant tout nous opposer en CE, DP et CHSCT.

Une opposition résolue pour que soient respectés tous les salariés permanents et précaires, et tous les métiers de France Télévisions.

Les élus SUD, SNJ et CFDT

Bordeaux, le 29 septembre 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv**